

Le cloître, formé de quarante-huit arcs ne fut sculpté et décoré que sous l'administration d'Antoinette d'Albert de Chaulnes. On y plaça à cette époque deux statues, l'une de l'ange Gabriel, l'autre de l'archange saint Michel.

Nous croyons que, dans le plan de la Valfenière, ce cloître était couvert par une toiture ; ce fut sous l'abbesse dont nous venons de parler que ce système fut modifié et qu'on lui superposa une terrasse, qui permit à la fois d'en faire un second moyen d'accès aux pièces du premier étage déjà desservies par le grand couloir circulaire, et de plus un promenoir agréable dans une communauté privée totalement de jardin. Toutefois c'est avec raison que les traditions monastiques faisaient couvrir les cloîtres avec une toiture ; la pente cachait en partie le mur couronnant les arcs et la voûte se trouvait réellement abritée ; celle du cloître de l'abbaye Saint-Pierre, malgré les restaurations qu'on a opérées dans le dallage qui la recouvre, vers 1750, 1835 et 1855, n'est pas encore préservée des infiltrations de la pluie.

La barrière en fer forgé qui lui servait d'appui fut posée en 1685.

Au-dessous du portique, à droite en entrant dans la cage du grand escalier, il existe un caveau voûté d'environ 3 mètres de largeur sur 4 de longueur et 2 mètres 50 centimètres de hauteur, où l'on descend par un escalier de 14 marches placé contre le mur.

Lorsqu'on découvrit ce caveau, en 1845, on y trouva trois squelettes dans des châsses dont le bois était vermoulu. Ces ossements étaient encore recouverts de quelques lambeaux de vêtements tombant en pourriture. Il n'existait aucun signe qui pût faire reconnaître ces personnages dont les pieds étaient tournés vers le midi ; il n'y avait ni crosse, ni croix, ni bagues. Rien ne fut